

Sensibiliser au harcèlement dans l'entreprise

1 jour - 7 heures

Code formation : ADHGRH0876



adhara.fr

Objectifs

Définir le harcèlement moral, sexuel et les agissements sexistes, en lien avec le cadre légal, et identifier les situations à risque ainsi que les comportements inappropriés en milieu professionnel. Distinguer le management légitime du harcèlement et connaître les obligations de l'employeur ainsi que les droits des salariés en matière de prévention et de traitement. Repérer les interlocuteurs et dispositifs mobilisables et adopter des postures favorisant le signalement et la prise en charge des situations de harcèlement.

Participants

Tout salarié, agent ou collaborateur, quel que soit son niveau de responsabilité.

Prérequis

Pas de prérequis.

Ouverture vers l'Intelligence Artificielle

Le formateur présentera, lorsque pertinent, des applications de l'IA pour enrichir la communication, faciliter l'organisation ou soutenir la prise de décision. Ces apports permettront d'illustrer de nouvelles pratiques tout en sensibilisant aux bonnes règles d'utilisation responsable (sécurité, fiabilité des résultats, respect des données).

Programme

Comprendre le harcèlement au travail

Panorama des différentes formes de violence au travail : conflits, incivilités, agissements sexistes, harcèlement moral ou sexuel
Conséquences pour les individus, le collectif de travail et l'organisation
Représentations, idées reçues et mécanismes du harcèlement

Harcèlement sexuel et agissements sexistes

Définitions légales et critères constitutifs
Exemples de comportements inappropriés : propos, gestes, attitudes, pression, environnement hostile...
Sanctions pénales, civiles et disciplinaires
Facteurs de risques : organisation, culture, relations hiérarchiques

Harcèlement moral

Définition légale et éléments caractéristiques
Comportements pouvant relever du harcèlement moral
Différencier harcèlement moral, conflit professionnel et management exigeant
Impacts psychologiques, organisationnels et juridiques

Obligations et responsabilités

Obligation de sécurité et responsabilité de l'employeur
Documents obligatoires : règlement intérieur, DUERP, procédures internes, référents harcèlement
Rôle du management, des RH, du CSE et des services de santé au travail
Dispositifs internes et externes : inspection du travail, Défenseur des droits, médecine du travail, associations spécialisées

Agir face à une situation de harcèlement

Repérer les signaux faibles et les indicateurs comportementaux
Accueillir la parole d'une victime ou d'un témoin : principes d'écoute, postures à adopter et erreurs à éviter
Procédures internes : alerte, recueil des faits, enquête, mesures conservatoires
Notions de preuve, confidentialité et traçabilité
Orienter la personne vers les interlocuteurs adaptés et assurer un suivi adapté

Sensibiliser au harcèlement dans l'entreprise

1 jour - 7 heures

Code formation : ADHGRH0876



adhara.fr

Remarques

Pédagogie

La pédagogie est basée sur le principe de la dynamique de groupe avec alternance d'apports théoriques, de phases de réflexion collectives et individuelles, d'exercices, d'études de cas et de mises en situations observées. Formation / Action participative et interactive : les participants sont acteurs de leur formation notamment lors des mises en situation car ils s'appuient sur leurs connaissances, les expériences et mettront en œuvre les nouveaux outils présentés au cours de la session.

Public Visé

Collaborateurs - Développer ses compétences, s'affirmer comme expert dans son domaine, sécuriser son parcours professionnel ; Entreprises ou organisations - Accélérer les évolutions de carrière des collaborateurs, augmenter l'efficacité et l'employabilité des équipes... ; Demandeur d'emploi - Développer son employabilité, favoriser sa transition professionnelle...

Profil de l'intervenant

Consultant-formateur expert. Suivi des compétences techniques et pédagogiques assuré par nos services.

Moyens techniques

Le suivi pédagogique, administratif et logistique est assuré et coordonné par nos services afin de garantir le bon déroulement de l'action de formation.

Les stagiaires bénéficient d'un encadrement complet tout au long de la formation.

Pour les formations réalisées en centre, les participants disposent d'un espace d'accueil, de salles configurées techniquement selon les besoins pédagogiques et d'un matériel dédié.

Des ressources pédagogiques sont mis à disposition des participants pendant la formation. Une documentation pédagogique est remise à échéance de la formation au format papier ou numérique.

Méthodes d'évaluation des acquis

Exercices individuels et collectifs durant la formation. La feuille d'émargement signée par demi-journée ainsi que l'évaluation des acquis de fin de stage sont adressées avec la facture.